

C.E.N.I

**REPUBLIQUE DE GUINEE**

*Travail- Justice-Solidarité*

---------------------

**COMMISSIONELECTORALE NATIONALEINDEPENDANTE**

**COMMUNIQUE**

La Commission Electorale Nationale Indépendante se réjouit de l’intérêt que suscite la proclamation des résultats partiels définitifs des élections communales du **04 Février 2018.**

A ce jour, le processus de proclamation a quasiment atteint un total de**98%** et il ne reste plus que les procès-verbaux faisant encore l’objet de contentieux au près des juridictions compétentes à l’intérieur du pays.

Dans de nombreux autres cas, même quand les contentieux ont été vidés, le juge, à la lumière de sa décision a requis de **la CENI,** un nouveau calcul des voix à partir des procès-verbaux des bureaux de vote. Ces tâchesadditionnelles prolongentles délais de proclamation des résultats définitifs.

La Commission Electorale Nationale Indépendante salue **le professionnalisme des magistrats et compte sur leur habituelle diligence dans l’examen des contentieux encore pendants devant leurs juridictions** afin d’aider àconclure cette ultime étape du processus électoral.

Toutefois, **laCENI** rappelle que le processus de proclamation des résultats définitifs du scrutin par le Président de l’institution se poursuivra sans désemparer jusqu’à la totalité des circonscriptions électorales du pays, et cela dès que les juges auront vidé les derniers contentieux.

**La CENI** sait compter sur la compréhension de tous

**Conakry, le 15 Février 2018**

**LA CENI**